



Immatriculation en angleterre

Par **Philippe**, le **06/05/2011** à **20:32**

Bonjour,

J'ai fait l'achat d'une ROBIN HOOD de 2009 conduite à gauche et immatriculer en Angleterre .
Cette voiture n'a pas de certificat européen donc je pense difficilement
immatriculable en France . Je pense louer une adresse en UK et l'assurer la bas .

Cette démarche est elle légale ?

Étant donné que la voiture est immatriculer en UK et ensuite à mon nom peut on en France
me refuser la carte grise ?

Merci de votre réponse .

Bon weekend